

Création d'ARTCENA, Centre national de ressources pour les Arts du cirque, les Arts de la rue et le théâtre.

La ministre de la Culture et de la Communication, Audrey Azoulay, salue la naissance de la nouvelle entité culturelle ARTCENA, Centre national des Arts du cirque, de la rue et du théâtre, issue de la fusion du Centre national du Théâtre (CnT) et d'HorsLesMurs, Centre national de ressources des arts de la rue et des arts du cirque.

ARTCENA devient ainsi le nouveau centre de ressources au service des pratiques de trois disciplines – les arts du cirque, les arts de la rue et le théâtre – outil de référence indispensable pour les professionnels, les enseignants, les étudiants, les chercheurs mais aussi le grand public.

Les missions d'ARTCENA reposeront sur trois piliers :

- le partage des connaissances, avec la création d'une plateforme numérique ;
- l'accompagnement des professionnels ;
- le soutien et le suivi du développement de chaque discipline, notamment à l'international.

ARTCENA sera présidé par Jean-Pierre Marcos et dirigé par Gwénola David. Pour conduire leurs nouvelles missions, ils s'appuieront sur un conseil d'administration, un conseil d'orientation composé d'organisations et de réseaux professionnels, ainsi que sur une équipe constituée de 26 personnes issues du CnT et d'HorsLesMurs réunies sur un site unique.

Contact

Ministère de la Culture et de la Communication
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse
01 40 15 80 11
service-presse@culture.gouv.fr

Direction générale de la création artistique
Marie-Ange Gonzales
01 40 15 88 53
marie-ange.gonzales@culture.gouv.fr